



Société Electrique
des Forces de l'Aubonne
116^e rapport du Conseil
d'administration

2011

Société Electrique
des Forces de l'Aubonne
116^e rapport du Conseil
d'administration

2011

Sommaire

| | |
|--|-------|
| Editorial | 7-8 |
| Organes | 9 |
| Organigramme | 11 |
| Carte du réseau | 11 |
| Production et distribution de l'énergie | 13-15 |
| Marché et clientèle | 15 |
| Projet du parc éolien de Bière | 17 |
| Projet FTTH | 19 |
| Local serveurs informatiques à Plan-Dessous | 21 |
| Multimédia | 22 |
| Ressources humaines | 23 |
| Installations intérieures | 23 |
| Comptes annuels | 24 |
| – Bilan | 25-26 |
| – Compte de profits et pertes | 27 |
| – Annexe aux comptes annuels | 28-30 |
| Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan | 31 |
| Rapport de l'organe de révision | 32-33 |



L'offre devant,
en tout temps,
correspondre
à la demande,
il faudra
rapidement
développer
de nouveaux
moyens de
production.

Editorial

L'année 2011 restera marquée par la catastrophe de Fukushima qui influencera durablement l'évolution de la politique énergétique de la Suisse. Le climat émotionnel qui suivit ces événements tragiques a favorisé la décision de sortir du nucléaire. Diabolisée, cette source d'énergie est vouée aux gémonies après avoir couvert une part significative de nos besoins en électricité pendant plus de quarante ans, avec un haut degré de performance et de sûreté. L'augmentation de la population, le développement de l'offre des transports publics, la substitution des énergies fossiles dans les moyens de transports individuels ne vont pas dans le sens d'une diminution de la consommation d'électricité. L'offre devant correspondre à la demande, ceci en tout temps, il faudra rapidement développer de nouveaux moyens de production, sous peine de dépendre encore davantage de l'étranger.

Sortir du nucléaire aura comme conséquence le recours aux énergies fossiles – gaz et charbon – et aux énergies renouvelables produites de manière décentralisée, ce qui présentera des opportunités également pour les petites sociétés de distribution.

Le projet de parc éolien de Bière s'inscrit dans le renouveau énergétique. Fruit d'une collaboration entre la Commune de Bière, Sol-E suisse SA et SEFA, cette installation offre la perspective de produire quelque 28 millions de kWh, qui s'ajouteraient aux 37 millions de kWh de l'aménagement hydro-électriques sur l'Aubonne.

Raccordées au réseau de SEFA, les éoliennes profiteraient directement à la région. Ainsi, 80% des besoins en énergie seraient couverts par une production locale renouvelable issue des installations SEFA.

Le projet de géothermie profonde sur la Côte suit son cours. Des compléments d'étude sont prévus dans la perspective de la prise de

décisions stratégiques à venir. Les sites favorables à l'exploitation des aquifères profonds ne sont pas nombreux dans notre pays : les régions de Saint-Gall, Lavey, Eclépens et la Côte sont aujourd'hui les plus prometteuses. Nous avons donc une chance extraordinaire d'être assis sur un tel potentiel. Les difficultés ne doivent pourtant pas être minimisées et la consultation doit être étendue à des spécialistes, particulièrement dans le domaine du forage profond. Une volonté politique de soutien à la géothermie profonde a été récemment exprimée par les autorités fédérales et c'est de bon augure.

Le domaine du multimédia a connu une évolution significative en 2011. C'est d'abord l'aboutissement de la collaboration intelligente et fructueuse au sein de Netdream avec les partenaires câblo-opérateurs du Valais (de Sierre au lac Léman), de Bulle et de la Côte (Nyon, Gland et Aubonne), qui comptent ensemble plus de 150 000 prises.

Ce partenariat est appelé à encore se renforcer avec une volonté de tendre vers la convergence des produits/services. Cela signifie que les mêmes produits au même prix seront disponibles sur tout le territoire couvert par les entités précitées.

Depuis le début de l'année, la netbox est à disposition de nos clients. La performance et la simplicité d'utilisation de cette boîte magique expliquent son succès prometteur. Notre force s'appuyant sur le service de proximité, nous avons choisi l'option d'en assurer l'installation chez le client. Autre nouveauté correspondant aux attentes de nos clients : le SEFApack, comprenant la télévision (avec la netbox), le service Internet et la téléphonie ; une offre complète à des conditions attractives.

Les résiliations d'abonnement au télé-réseau au profit de notre concurrent national restent faibles ; nous avons le même nombre de

Editorial (suite)

clients en fin d'année qu'au début (5170). Cela signifie que le nombre de nouveaux clients correspond au nombre de clients qui nous quittent. En revanche, la progression du service Internet est spectaculaire puisque nous avons atteint les 2000 clients au début de cette année. Au bénéfice de conditions intéressantes (CHF 10.– par mois au lieu de CHF 25.– par mois pour l'abonnement téléphonique «traditionnel»), la téléphonie est en pleine expansion; le nombre de clients a pratiquement doublé en 2011.

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, un projet pilote a été initié dans le courant de l'année 2011 sur le territoire de la commune d'Aubonne. Destiné à vérifier les hypothèses du plan d'affaire du projet qui s'étendra à l'ensemble des communes du réseau électrique, ce projet pilote qui se poursuit en 2012 a permis de relier à la fibre optique environ 300 clients (villas et appartements).

Afin de répondre à la demande croissante de locaux techniques dédiés à l'hébergement de serveurs informatiques, nous avons aménagé la «tour» des anciens départs en lignes aériennes de la centrale de Plan-Dessous. Ainsi, quatorze armoires rack présentant un haut niveau de sécurité et d'efficacité sont à disposition de nos clients.

Le Service des Installations a une fois encore réalisé un excellent exercice avec un chiffre d'affaire dépassant les 2,7 millions de francs. Les constructions et transformations de villas constituent la base de l'activité, agrémentée de chantiers particuliers comme la rénovation du cinéma d'Aubonne ou de deux luxueuses villas à Féchy.

Dans le domaine de l'énergie, l'année 2011 présente deux particularités. C'est en effet la première fois, depuis que remonte la statistique, que la consommation annuelle du réseau est inférieure à celle de l'année pré-

cédente... La diminution de consommation a été de 2,75%.

La production de nos centrales accuse une diminution de 26,3% par rapport à la production moyenne multi-annuelle (moins 43% si on ne considère que la centrale de Plan-Dessous). C'est la plus faible production annuelle depuis la réalisation de la première étape de l'Aménagement hydroélectrique sur l'Aubonne en 2000.

Les chauffages électriques ont consommé 1,1 million de kWh de moins qu'en 2010 et les ventes au segment industrie, commerce et artisanat sont de 0,9 million de kWh inférieures. La valeur absolue de la diminution des ventes étant de 1,7 million de kWh, on remarque que la consommation des ménages a une nouvelle fois augmenté (300 000 kWh).

La marge contributive de l'exercice 2011 est de 1,18 million de francs inférieure à celle de l'année précédente. La très faible hydraulité, la diminution de la consommation et les ajustements à la baisse de certains tarifs expliquent cette différence. On remarque, par ailleurs, une sensible augmentation du chiffre d'affaires des prestations des services Multimédia et Installations (+ 910 000.–).

Les réalisations et les résultats énoncés n'ont été possibles qu'avec l'engagement et la compétence de toute l'équipe SEFA. Les membres du Conseil d'administration et le directeur remercient chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs de leur engagement et de leur attachement à l'entreprise.

Christian Jan, directeur

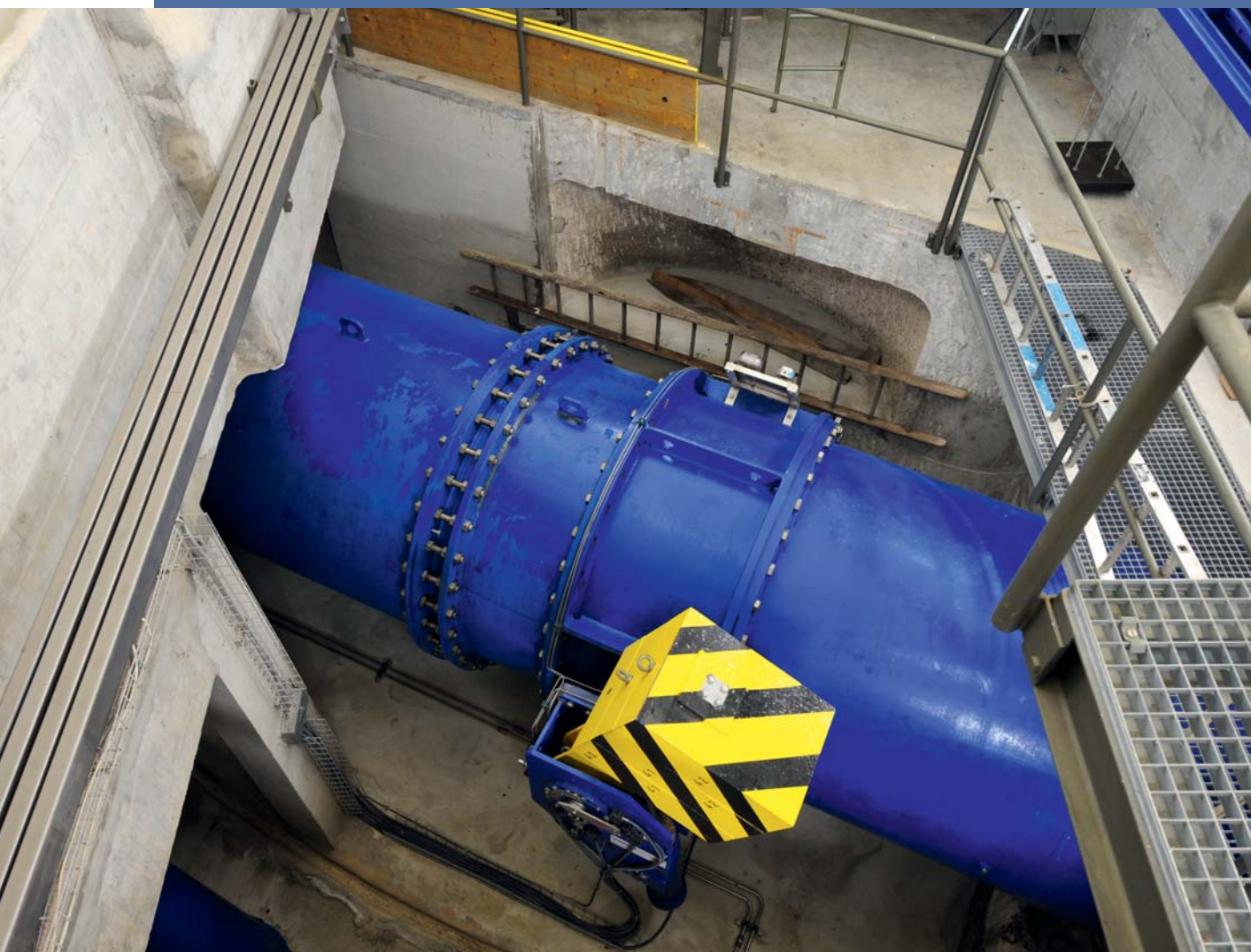
Organes

au 31 décembre 2011

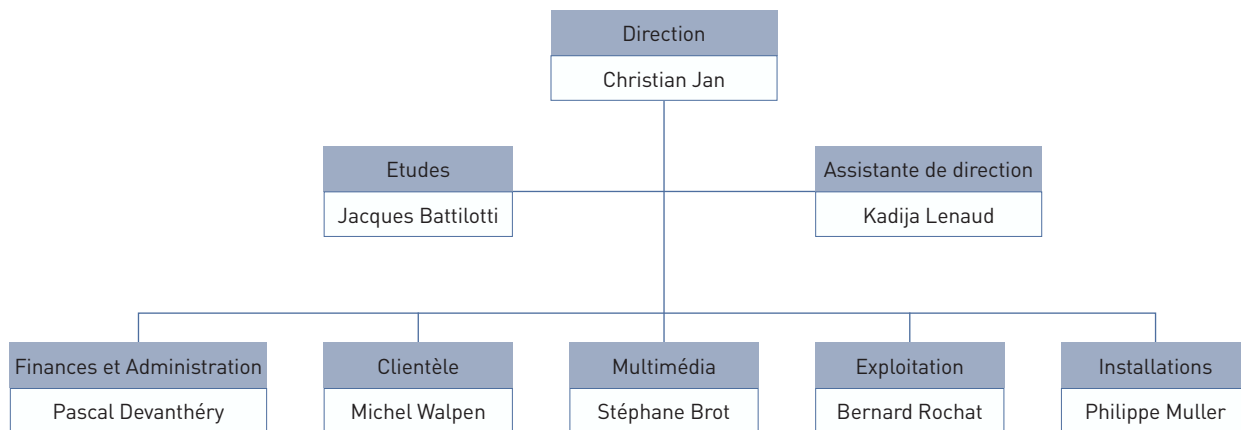
Conseil d'administration

| | Entrée en fonction | En fonction jusqu'à l'Assemblée ordinaire de |
|---|--------------------|--|
| Membres désignés par l'Assemblée | | |
| Jean-Louis Pittet* , président, Bière | 1989 | 2013 |
| Jean-Marie Surer* , vice-président, vétérinaire, Bière | 2009 | 2013 |
| Daniel Fiora* , Etoy | 1998 | 2014 |
| Nicolas Suter , conseiller communal, Aubonne | 2004 | 2012 |
| Yves Zumwald , directeur Distribution de Romande Energie Holding S.A., Penthaz | 2011 | 2015 |
| Eric Muller , municipal, Aubonne | 2011 | 2015 |
| Membr e désigné par le Conseil d'Etat | | |
| Norbert Tissot , service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), Prévèrènges | 2011 | |
| Secrétaire | | |
| Christian Jan , directeur, Lavigny | | |
| Organe de révision KPMG SA , Lausanne | | 2012 |

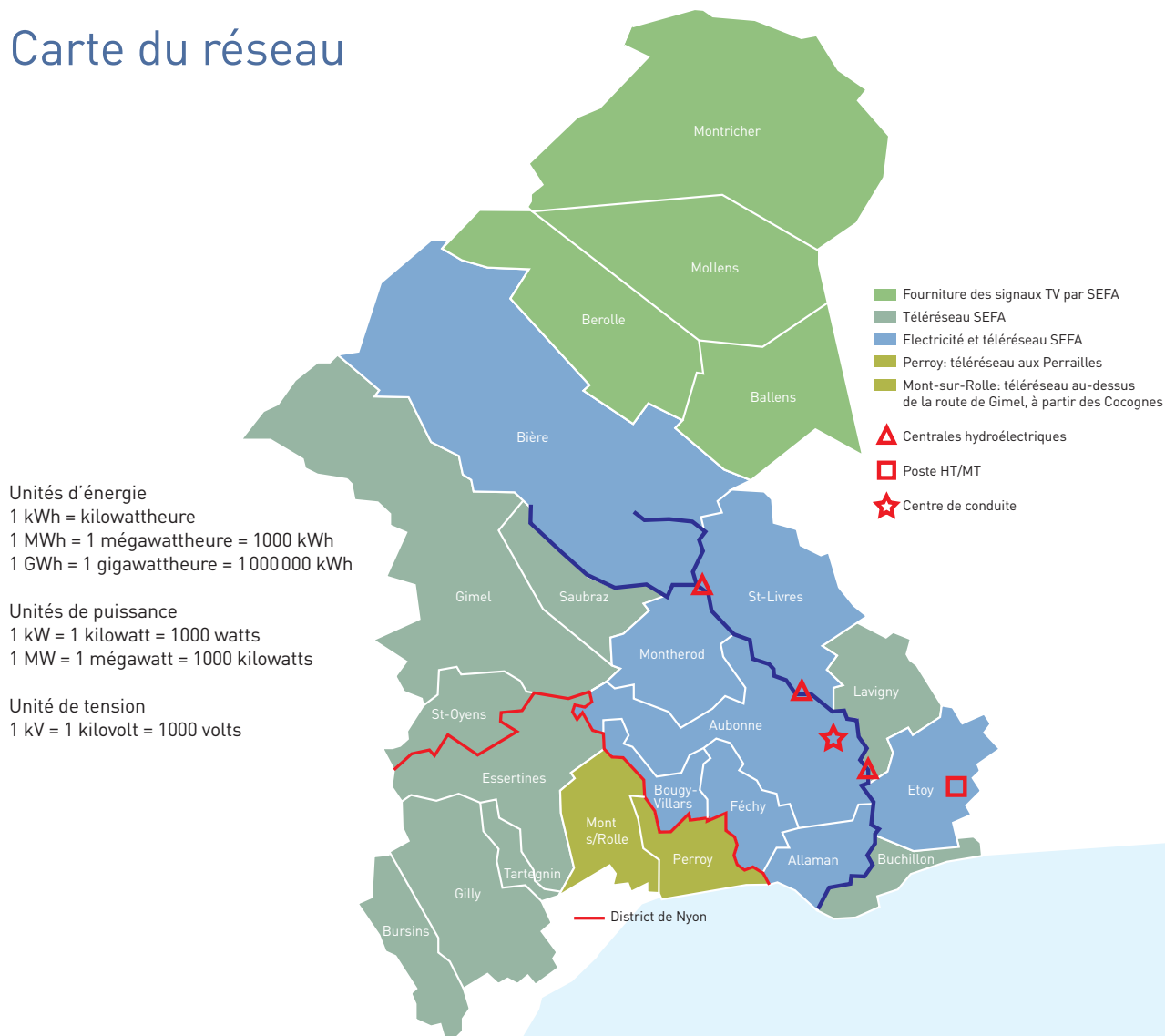
* Membres du comité de direction



Organigramme



Carte du réseau



Nous effectuons le contrôle mécanique des mâts et remplaçons les lampes à vapeur de mercure.

Production et distribution de l'énergie

Notre réseau a consommé 81,66 GWh (83,97 GWh en 2010), soit une diminution de 2,75 %.

En consultant le diagramme ci-dessous, on s'aperçoit que c'est la première diminution de consommation par rapport à l'année précédente depuis 1977. Les conditions météorologiques expliquent cette variation – la température a été clémente en hiver et l'été 2011 n'a pas enregistré de grandes chaleurs –, mais il faut également considérer un ralentissement dans l'expansion de la zone du Littoral.

Les achats d'électricité à BKW FMB ont atteint 67,02 GWh contre 56,20 GWh en 2010. Les autoproducteurs nous ont fourni 0,463 GWh (0,447 GWh en 2010).

Il convient donc de relever la très faible production de nos installations en 2011.

En ne considérant que la centrale de Plan-Dessous pour la comparaison, la production a été inférieure de 43 % par rapport à la production moyenne de cette centrale depuis sa transformation en 2000.

Activités dans le réseau électrique

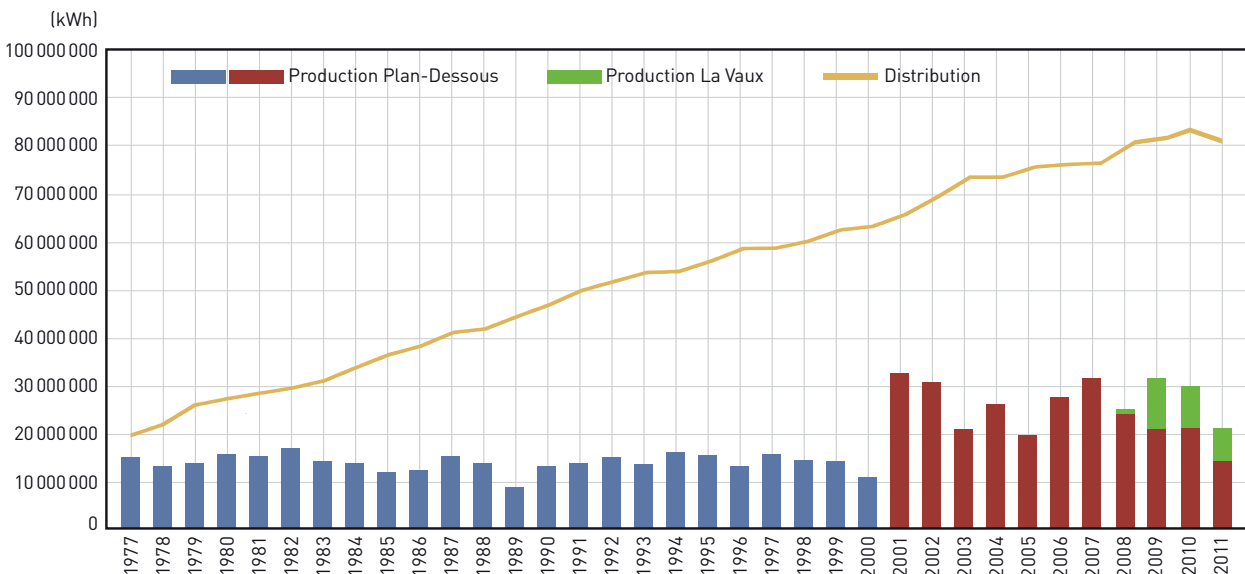
Les stations suivantes ont été mises en service :

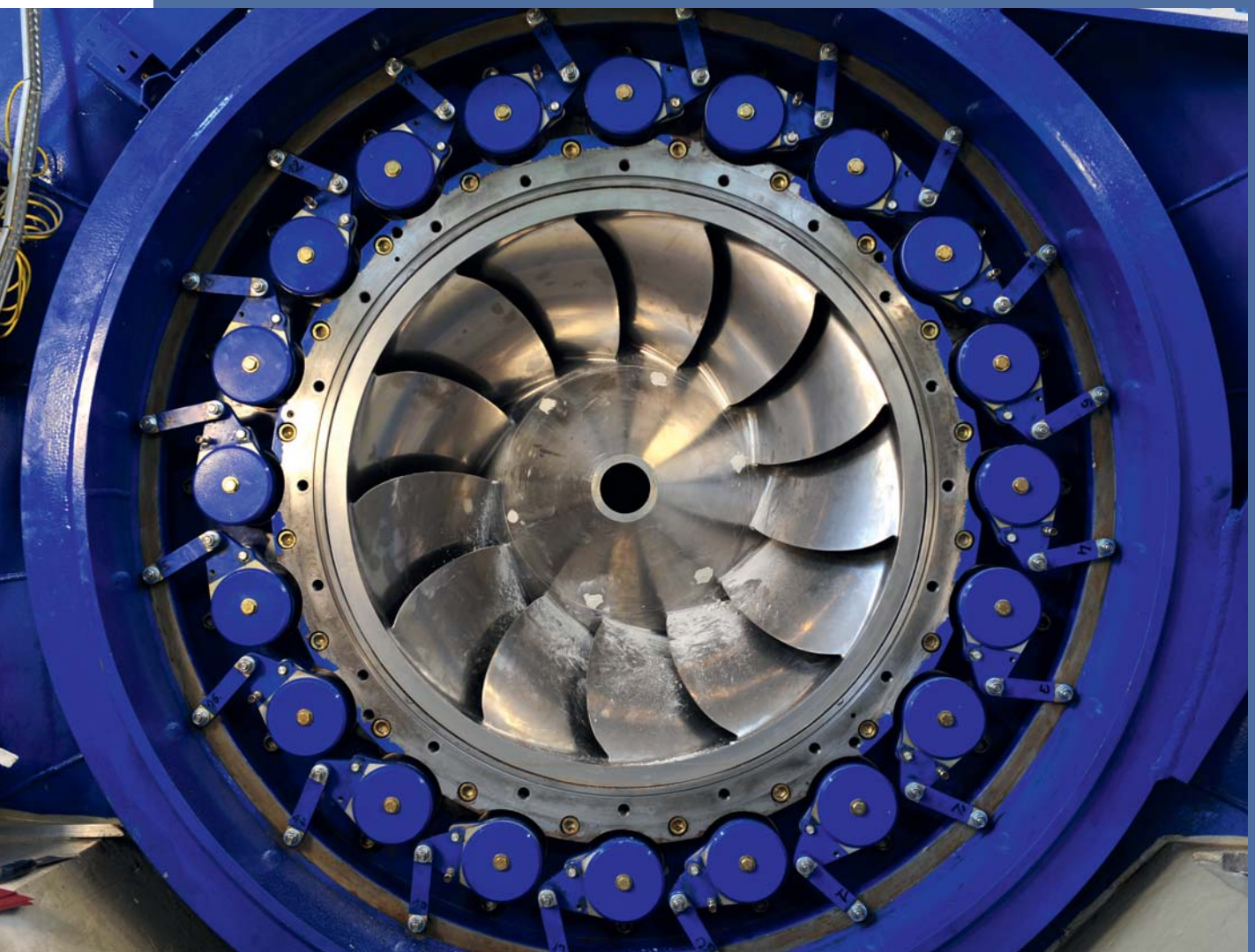
- Station MT/BT 1000 kVA Allaman-Cornaz
- Station MT/BT 250 kVA Féchy-En Rionzier
- Station MT/BT 63 kVA Saint-Livres-Moulin
- Station MT/BT 630 kVA
Etoy- La Tuilière ouest
- Buffet
de couplage 20 kV Féchy-En Crausaz

Mouvements d'énergie

| | 2011 | | 2010 | |
|---|-------------------|------------|-------------------|------------|
| | kWh | % | kWh | % |
| Production SEFA | 20'169'207 | 24,7 | 29'971'911 | 35,7 |
| Autoproducteurs | 463'265 | | 447'654 | |
| Achat par réseau amont | 61'129'577 | | 56'198'156 | |
| | 81'072'049 | | 86'617'721 | |
| Refolement au réseau amont | 102'201 | | 2'646'780 | |
| Consommation du réseau | 81'659'848 | 100 | 83'970'941 | 100 |
| Variation de la consommation 2011/2010: -2,75 % | | | | |

Production / Distribution





Production et distribution de l'énergie (suite)

Autres travaux dans le réseau

- Pose de 2190 mètres de câble moyenne tension (20000 volts)
- Pose de 4060 mètres de câble basse tension
- Vingt-sept nouvelles introductions de bâtiments ont été réalisées

Activités pour des tiers

Modification et entretien de l'éclairage public des communes du réseau électrique, ainsi que des communes de Lavigny et de Buchillon.

Conformément aux nouvelles directives, nous effectuons systématiquement le contrôle mécanique des mâts et remplaçons les lampes à vapeur de mercure par des lampes à vapeur de sodium, à oxyde métallique ou à LED, et ceci dans toutes les communes.

Mille huitante mètres de câble d'éclairage public ont été posés.

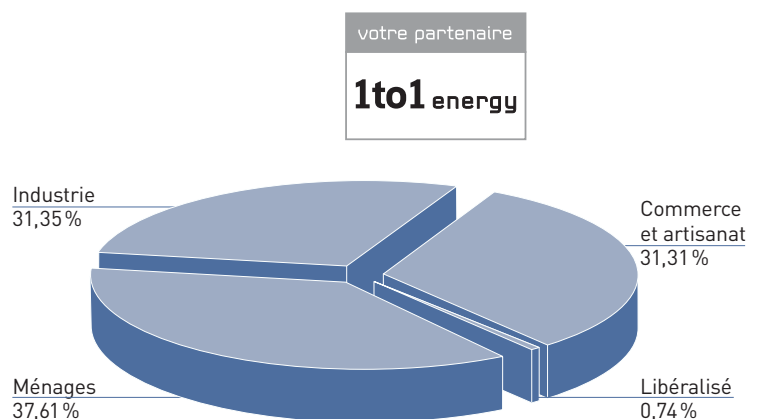
Marché et clientèle

Le graphique exprime la répartition des ventes entre les trois principaux segments de clientèle : l'industrie, le commerce et l'artisanat, et les ménages. Il mentionne également la quantité d'énergie vendue à nos clients par d'autres fournisseurs (marché libéralisé). Ce quatrième segment représente deux clients multisites qui ont choisi, en 2011, d'être alimentés, par un autre fournisseur.

Les ventes d'énergie ont globalement diminué de 2,1% en 2011, par rapport à 2010, soit une diminution en valeur absolue de 1700000 kWh.

Les chauffages électriques ont consommé 1100000 kWh de moins, et l'industrie, le commerce et l'artisanat 900000 kWh de moins qu'en 2010.

Cela signifie que les ménages ont augmenté leur consommation de 300000 kWh, soit de 1%.





Projet du parc éolien de Bière

SEFA mène, conjointement avec la commune de Bière et Sol-E Suisse (BKW FMB), un projet de parc éolien sur le territoire de Bière.

Depuis la planification, SEFA et Sol-E Suisse ont été particulièrement attentives aux aspects écologiques pour choisir des solutions optimales combinant préservation de l'environnement et potentiel énergétique du site.

En ce sens, la philosophie des deux partenaires consiste à

- respecter les zones protégées ;
- garantir l'intégration paysagère ;
- prendre en compte des aspects environnementaux (faune, flore, hydrologie, etc.) en impliquant des associations de protection de l'environnement.

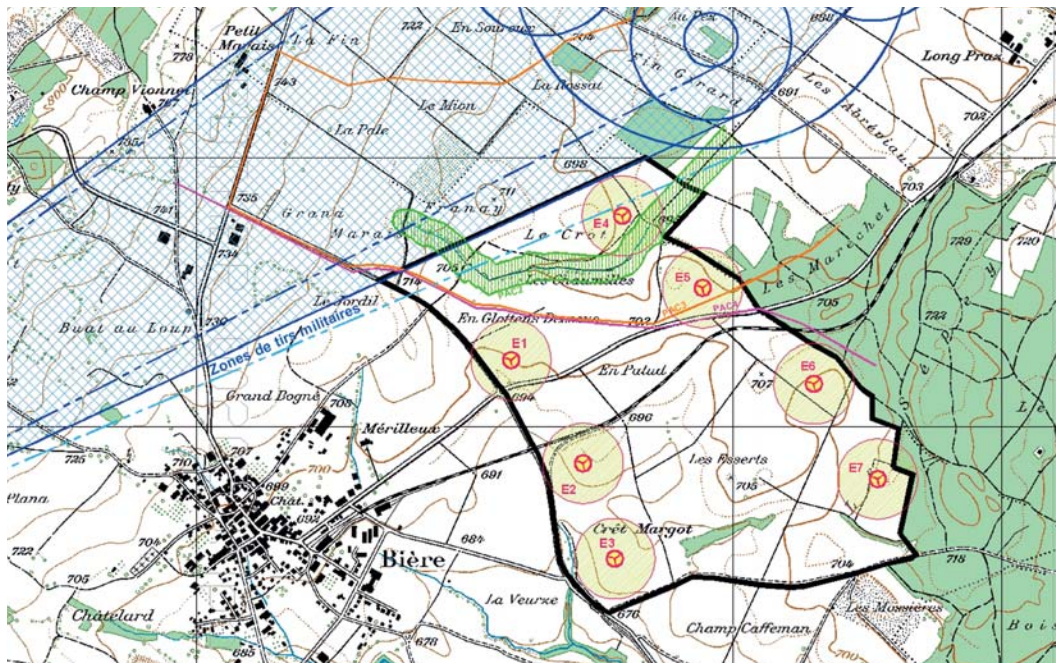
Le projet connaît un important soutien de la part de la population de Bière. Cet engouement se traduit entre autres par le fait que 90% de conventions avec les propriétaires de terrains agricoles dans le périmètre concerné ont été signées, à ce jour.

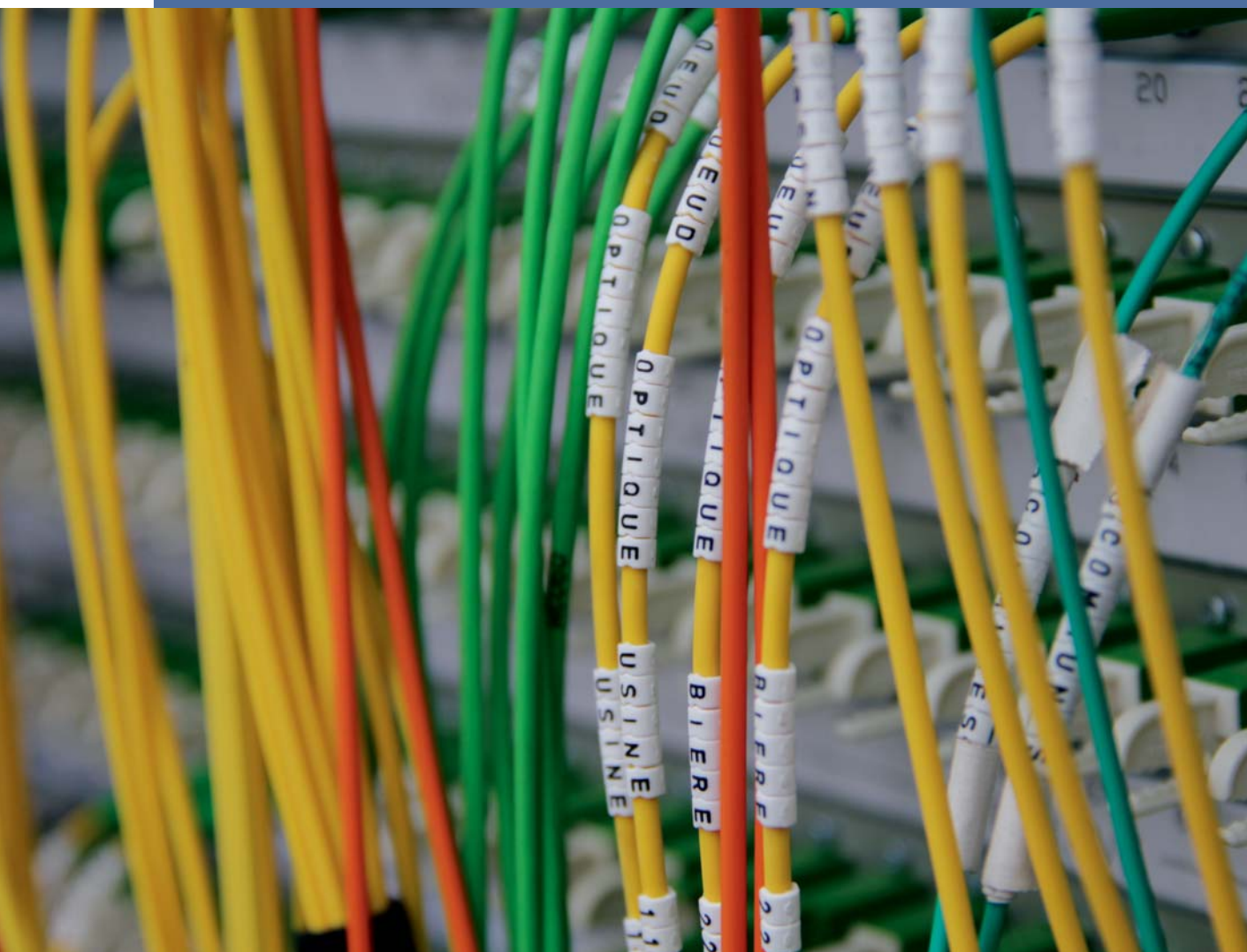
Le potentiel d'implantation du parc est de sept éoliennes d'une puissance de 1,8 à 3 MW. Le productible s'élève à environ 28 millions de kWh.

Actuellement, une première étude des vents effectuée entre juillet et octobre 2011 a confirmé la faisabilité du projet. Une seconde campagne de mesure aura prochainement lieu en utilisant une technologie plus élaborée (pose de mâts de 80-100 m) afin de confirmer les premiers résultats.

Si toutes les étapes (consultations, études d'impact sur l'environnement, plan partiel d'affectation et octroi du permis de construire) nécessaires à sa réalisation se déroulent bien, le parc éolien de Bière pourrait voir le jour entre 2015 et 2016.

Le site de Bière est intégré dans la planification cantonale.





Projet FTTH

Préambule

Le service Multimédia offre, par le biais de son télé-réseau couvrant une vingtaine de communes, des prestations de pointe en matière de distribution de programmes radio – TV numériques et HD, d'accès Internet rapide et de téléphonie. Le télé-réseau SEFA est constitué principalement d'amplificateurs, de câbles fibre optique (FO) dans les artères principales et de câbles coaxiaux (coax) dans les artères secondaires. Ce type de réseau présentant une mixité de câbles FO et coax est habituellement dénommé «réseau HFC», c'est-à-dire réseau Hybride à Fibre optique et Coax.

Ces composants sont suffisamment performants pour couvrir à court et à moyen terme les besoins en bande passante. Néanmoins, l'accroissement du nombre et de la qualité des services offerts, l'augmentation du nombre de clients, le passage de la télévision numérique à la télévision haute définition (HD), les nouveaux services multimédia tels que la vidéo à la demande et la vitesse toujours plus élevée de l'accès Internet – signifient que la quantité de données téléchargées par la clientèle est en constante augmentation.

Cette tendance, qui devrait perdurer ces prochaines années, va engendrer dans un avenir lointain la nécessité d'un changement de technologie car les câbles coax ne suffiront plus à faire transiter le flux de données. Afin d'éviter une telle situation, SEFA a pris la décision de remplacer tous les câbles coax à relative faible bande passante par des câbles FO beaucoup plus performants.

Ce type de réseau est habituellement dénommé par l'acronyme anglais FTTH (Fiber To The Home), qui signifie que le câble FO arrive jusqu'à l'intérieur des appartements. La transformation du réseau HFC en réseau FTTH est un travail de grande ampleur puisqu'il faut, entre autres, réaliser des son-

dages, des fouilles pour tirer les nouveaux câbles FO dans les tubes existants ou dans des nouveaux tubes. Les travaux de génie civil, l'achat, le tirage et le raccordement des câbles FO, de même que l'achat et l'installation des nouveaux équipements passifs et actifs FO, nécessitent beaucoup de ressources en personnel et des investissements de plusieurs millions de francs. SEFA a mandaté un bureau d'études spécialisé, afin d'établir un business plan qui permettra de chiffrer les coûts à prévoir pour la modernisation du télé-réseau sur le long terme.

Le projet

Au vu de l'importance des investissements estimés, SEFA a démarré un projet pilote, au mois de mai. Cette action préalable a donc pour but de vérifier les coûts annoncés par le business plan.

Le choix du projet pilote s'est effectué sur la base de plusieurs critères tels que le nombre et la variété de clients à raccorder (villas, bâtiments locatifs, PPE, zone industrielle ou artisanale). Il fallait également que le site retenu soit représentatif du reste du télé-réseau et qu'il y ait des synergies possibles avec d'autres services. SEFA a également souhaité coordonner la réalisation du projet pilote à d'autres travaux prévus par une commune.

A la suite d'une analyse sur la base de ces critères, SEFA a choisi comme zone de projet pilote la partie ouest de la ville d'Aubonne concernant 729 clients (villas – appartements).

En 2011, les câbles FO ont été déployés dans les quartiers suivants: Dr-Yersin, Clos, Traverse, Rond-Point et Neppens, ce qui représente environ trois cents clients (villas, appartements).

Il est prévu de terminer le projet pilote et d'en faire le bilan à la fin de l'année 2012.

Ce local
d'héberge-
ment moderne
présente
un haut
niveau de
sécurité
et d'efficacité
énergétique.

Local serveurs informatiques à Plan-Dessous

Préambule

La station de tête située dans le bâtiment principal de l'Ouriettaz a été construite en 2002. Ce local technique avait été créé initialement pour installer les nouveaux équipements nécessaires aux services du télé-réseau et les serveurs de SEFA.

A cette époque déjà, des clients de la région avaient fait part de leurs besoins en matière d'hébergement de serveurs informatiques avec ou sans location de lignes de transmission de données. SEFA a ainsi proposé ce service avec succès puisqu'une dizaine d'années après, cette station de tête est quasi remplie par les propres équipements de SEFA et par les équipements d'entreprises privées renommées et d'organisations de service public.

Le projet

Afin de répondre à la demande croissante de locaux techniques sécurisés dédiés à l'hébergement de serveurs informatiques, SEFA a transformé son ancien local «départs 6 kV» situé au premier étage à l'arrière de la centrale de Plan-Dessous. Ce local de 5,0 x 6,5 m n'était plus utilisé depuis la mise en souterrain des lignes MT. Par ailleurs, son accès par une simple échelle depuis le local inférieur y était difficile. La réfection a donc été complète afin de respecter les normes propres à un local d'hébergement moderne de quatorze armoires rack présentant un haut niveau de sécurité, de disponibilité et d'efficacité énergétique. Ce local d'hébergement a commencé à être équipé et commercialisé dans le courant de l'année 2012.



Multimédia

22

La qualité et la performance des télé réseaux ne sont plus à démontrer. Les petits câblo-opérateurs comme SEFA peuvent parfaitement maintenir un haut niveau technique qui, associé à un service de proximité, satisfait pleinement les attentes des clients.

Mais les choses évoluent... Les produits et services proposés par nos concurrents dépassent largement les possibilités et les moyens de nos petites structures.

L'opportunité de développer à plusieurs ce qu'il n'est pas raisonnable de faire seul a été magistralement saisie par les sociétés du Valais (de Sierre au lac Léman), de Bulle et de la Côte (Nyon, Gland et Aubonne), qui comptent ensemble plus de 150 000 prises.

Depuis fin 2011, les prestations les plus modernes en matière de télévision, d'Internet et de téléphonie sont proposées à leurs clients par les partenaires précités. Si l'ensemble des produits/services sont développés en commun, leur commercialisation et le contact clientèle restent l'apanage des câblo-opérateurs locaux.

C'est grâce à cette fructueuse collaboration que nous sommes à même de proposer la netBox qui agrémente déjà la vie de centaines de clients SEFA.

La commutation de la provenance des signaux de télévision sur la nouvelle société commune a nécessité la migration des fréquences du télé réseau.

Cette opération délicate a été conduite par zone de manière à limiter les risques et à apporter un soutien local performant à la clientèle. Une roulotte itinérante, abritant une hôtesse d'accueil et deux techniciens à disposition des clients, a sillonné le réseau pendant deux mois.

La roulotte a reçu la visite de quatre cent nonante clients et a répondu à plus de six cents appels téléphoniques. L'équipe de techniciens a réglé environ neuf cents téléviseurs.



Chiffres Multimédia

A fin 2011, SEFA comptait 5170 clients TV et 1855 clients Internet (+165 clients par rapport à 2010), soit un taux de pénétration de 36% (32% en 2010).

Le service téléphonie comptait 493 clients au 31 décembre 2011 (+207 clients par rapport à 2010).



Ressources humaines

L'année 2011 a été marquée par trois départs et huit engagements, dont trois apprentis. Au 31 décembre 2011, l'effectif de l'entreprise était de cinquante-deux personnes, y compris

six apprentis (un apprenti au service Exploitation et cinq apprentis au service Installations intérieures).

Installations intérieures

La rénovation du cinéma Rex à Aubonne, deux villas de luxe à Féchy, le raccordement d'installations photovoltaïques, une nouvelle pharmacie et un salon de thé à Gimel, ainsi que l'aménagement des nouveaux locaux de SEFA dédiés à l'hébergement de serveurs,

ont constitué les chantiers phares de l'année 2011. La base de l'activité reste les rénovations, les villas et le câblage multimédia.

Le chiffre d'affaire a atteint 2,7 millions de francs.





Comptes annuels

Bilan au 31 décembre

| Actif | 2011 CHF | 2010 CHF |
|---|-------------------|-------------------|
| Actif immobilisé | | |
| Immobilisations corporelles | | |
| • immobilisations infrastructures | 23'896'490 | 24'655'473 |
| • immeubles d'exploitation | 118'460 | 165'377 |
| • équipements d'exploitation | 839'911 | 910'297 |
| • autres immobilisations | 41'541 | 50'870 |
| | 24'896'402 | 25'782'017 |
| Immobilisations financières | | |
| Participations | 69'338 | 69'338 |
| Prêts à des sociétés liées | | |
| • prêt postposé | 350'000 | – |
| • autre prêt | 138'000 | 138'000 |
| | 557'338 | 207'338 |
| Total de l'actif immobilisé | 25'453'740 | 25'989'355 |
| Actif circulant | | |
| Comptes de régularisation actifs | 687'011 | 658'938 |
| Stocks | 320'161 | 366'654 |
| Travaux en cours | 805'706 | 304'731 |
| Autres créances | | |
| • envers des sociétés liées | 205'571 | 125'407 |
| • envers des tiers | | |
| • créances résultant de prestations de facturations | 994'465 | 1'507'343 |
| • divers | 84'442 | 93'138 |
| Créances résultant de ventes et de prestations | | |
| • envers des tiers | 5'282'115 | 5'462'971 |
| • provision pour pertes sur créances | -315'000 | -350'000 |
| Titres | 539'130 | 452'830 |
| Liquidités | 6'059'541 | 7'172'563 |
| Total de l'actif circulant | 14'663'142 | 15'794'575 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 40'116'882 | 41'783'930 |

Bilan au 31 décembre

Passif

| | 2011 CHF | 2010 CHF |
|---|-------------------|-------------------|
| Fonds propres | | |
| Capital-actions | 5'000'000 | 5'000'000 |
| Réserves légales | | |
| • réserve générale | | |
| • issue d'attributions de bénéfices | 1'578'403 | 448'700 |
| • issue d'apports de capital | 2'870'297 | 4'000'000 |
| • réserve pour actions propres | 150'340 | 64'040 |
| Bénéfice au bilan | | |
| • report à nouveau | 4'460'305 | 4'502'317 |
| • bénéfice de l'exercice | 404'600 | 1'039'998 |
| Total des fonds propres | 14'463'945 | 15'055'055 |
| Provisions | | |
| Provisions pour risques et charges | 3'450'000 | 3'400'000 |
| Total des provisions | 3'450'000 | 3'400'000 |
| Dettes à long terme | | |
| Emprunts | 16'055'000 | 17'370'000 |
| Total des dettes à long terme | 16'055'000 | 17'370'000 |
| Dettes à court terme | | |
| Comptes de régularisation passifs | 1'349'752 | 1'716'990 |
| Autres dettes à court terme | | |
| • envers des actionnaires | 7'043 | 6'136 |
| • envers des tiers | | |
| • dettes résultant de prestations de facturations | 1'058'173 | 1'575'774 |
| • divers | 969'022 | 614'114 |
| Dettes résultant d'achats et de prestations | | |
| • envers des tiers | 2'763'947 | 2'045'861 |
| Total des dettes à court terme | 6'147'937 | 5'958'875 |
| TOTAL DU PASSIF | 40'116'882 | 41'783'930 |

Compte de profits et pertes de l'exercice

| | 2011 CHF | 2010 CHF |
|---|-------------------|-------------------|
| Produits d'énergie | 16'846'856 | 17'042'175 |
| Prestations de services et installations | 6'108'927 | 5'218'832 |
| Autres produits | 125'457 | 94'779 |
| Total des produits d'exploitation | 23'081'240 | 22'355'786 |
| Achat et transport d'énergie | -8'188'240 | -6'795'733 |
| Concessions et redevances | -560'508 | -430'236 |
| Achat de matériel | -1'405'701 | -1'026'785 |
| Marge contributive | 12'926'791 | 14'103'032 |
| Frais de personnel | -5'387'266 | -4'736'245 |
| Frais d'exploitation | -1'313'633 | -1'298'864 |
| Frais des services généraux | -1'130'544 | -1'162'664 |
| Amortissements | -3'883'976 | -4'653'423 |
| Variation des provisions d'exploitation | -10'823 | -11'111 |
| Résultat opérationnel | 1'200'549 | 2'240'725 |
| Charges financières | -623'620 | -770'670 |
| Produits financiers | 56'318 | 71'941 |
| Résultat d'exploitation avant impôts | 633'247 | 1'541'996 |
| Charges hors exploitation | -55'384 | -57'496 |
| Produits hors exploitation | 253'743 | 228'716 |
| Charges exceptionnelles | -377'428 | -613'283 |
| Produits exceptionnels | 93'649 | 264'123 |
| Résultat avant impôts | 547'827 | 1'364'056 |
| Impôts | -143'227 | -324'058 |
| Bénéfice de l'exercice | 404'600 | 1'039'998 |

Annexe aux comptes annuels

28

1. Valeurs d'assurance incendie des immobilisations

Immeubles (indice 117)
Autres immobilisations

| 2011 CHF | 2010 CHF |
|-------------------|-------------------|
| 17'868'956 | 17'868'956 |
| 11'066'860 | 11'066'860 |

2. Participations

Transports ARCC S.à.r.l., Aubonne
Service de transports de voyageurs et de marchandises
Capital-actions CHF 20'000
Part SEFA 100% (inchangé)

ENERDIS Société coopérative, Nyon
Défense des intérêts économiques et stratégiques
des entreprises électriques membres
Capital-actions CHF 90'000
Part SEFA 11,1% (inchangé)

ARMARY S.à.r.l., Aubonne
Arrosage et production d'énergie électrique
Capital-actions CHF 20'000
Part SEFA 20% (inchangé)

WESTELEC SA, Yverdon-les-Bains
Fourniture de services dans le domaine du réseau
Capital-actions CHF 100'000
Part SEFA 5% (inchangé)

NETDREAM SA, Lausanne
Mise en place d'une structure multimédia
Capital-actions CHF 150'000
Part SEFA 7,56% (inchangé)

Annexe aux comptes annuels

3. Actions propres

Les propres actions sont portées au bilan au coût d'acquisition

Au 31 décembre 2011, la société détient:

- 774 actions nominatives liées de série A
- 17 actions nominatives liées de série B

Au 31 décembre 2010, la société détenait:

- 242 actions nominatives liées de série A
- 28 actions nominatives liées de série B

Achats de l'exercice 2011

- 610 actions A au prix moyen de CHF 200

Sorties de l'exercice 2011

Ventes:

- 28 actions A au prix moyen de CHF 200
- 1 action B au prix moyen de CHF 1'800

Plan de participation du personnel SEFA:

- 50 actions A
- 10 actions B

Achats de l'exercice 2010

- 61 actions A au prix moyen de CHF 200
- 12 actions B au prix moyen de CHF 1'808

Sorties de l'exercice 2010

Ventes:

- 63 actions A au prix moyen de CHF 200
- 3 actions B au prix moyen de CHF 1'800

Plan de participation du personnel SEFA:

- 43 actions A
- 10 actions B

| 2011 CHF | 2010 CHF |
|-------------|-------------|
| 150'340 | 64'040 |

Annexe aux comptes annuels

4. Analyse de risques

Une analyse des risques a été réalisée au cours de l'exercice 2011. Elle a été approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 8 mars 2012.

5. Autres informations

Les charges de personnel sont réduites du montant correspondant aux propres prestations activées.

Les charges hors exploitation comprennent:

- Amortissements
- Divers

Les produits hors exploitation comprennent:

- Loyers
- Divers

La Société Transports ARCC S.à.r.l., dont la SEFA détient 100% du capital, ne fait pas l'objet d'une consolidation en raison de l'activité différente, non stratégique, dans la société précitée.

| | 2011 CHF | 2010 CHF |
|--|----------------|----------------|
| | 414'104 | 256'828 |
| | 55'384 | 57'496 |
| | 9'329 | 20'642 |
| | 46'055 | 36'854 |
| | 253'743 | 228'716 |
| | 106'800 | 115'200 |
| | 146'943 | 113'516 |

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

| | CHF |
|--|------------------|
| Bénéfice reporté de l'exercice précédent | 4'546'605 |
| Prélèvement pour allocation à la réserve pour actions propres | - 86'300 |
| Report à nouveau | 4'460'305 |
| Bénéfice de l'exercice | 404'600 |
| Dissolution de la réserve générale issue d'apports de capital | 750'000 |
| Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale | 5'614'905 |

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser le bénéfice au bilan comme suit:

| | |
|--|------------------|
| Dividende de CHF 7.50 aux 20'000 actions nominatives de série A de CHF 50.- nominal* | 150'000 |
| Dividende de CHF 75.- aux 8'000 actions nominatives de série B de CHF 500.- nominal* | 600'000 |
| Distribution provenant de la réserve issue d'apports de capital | 750'000 |
| Attribution à la réserve générale issue d'attributions de bénéfices | 750'000 |
| Report à compte nouveau | 4'114'905 |
| Total | 5'614'905 |

Le Président
J.-L. Pittet

Le Secrétaire
C. Jan

* Aucun dividende n'est payé sur les actions propres détenues par la société.

Rapport de l'organe de révision

sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne S.A., Aubonne

32

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées, ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport de l'organe de révision (suite)

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

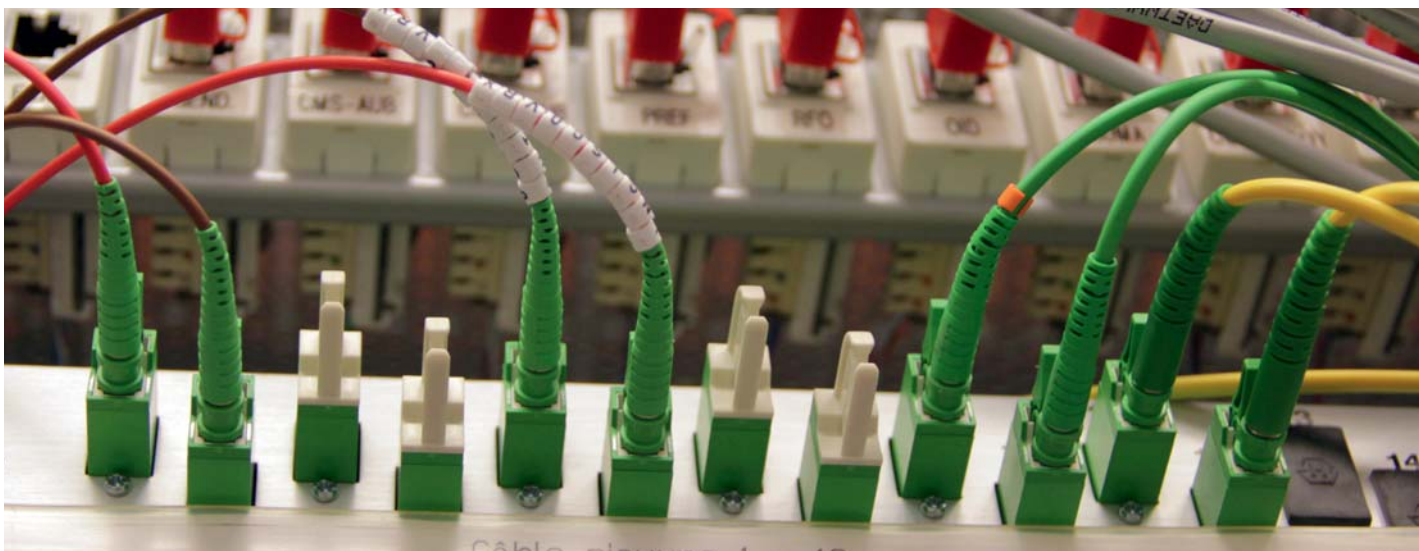
En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

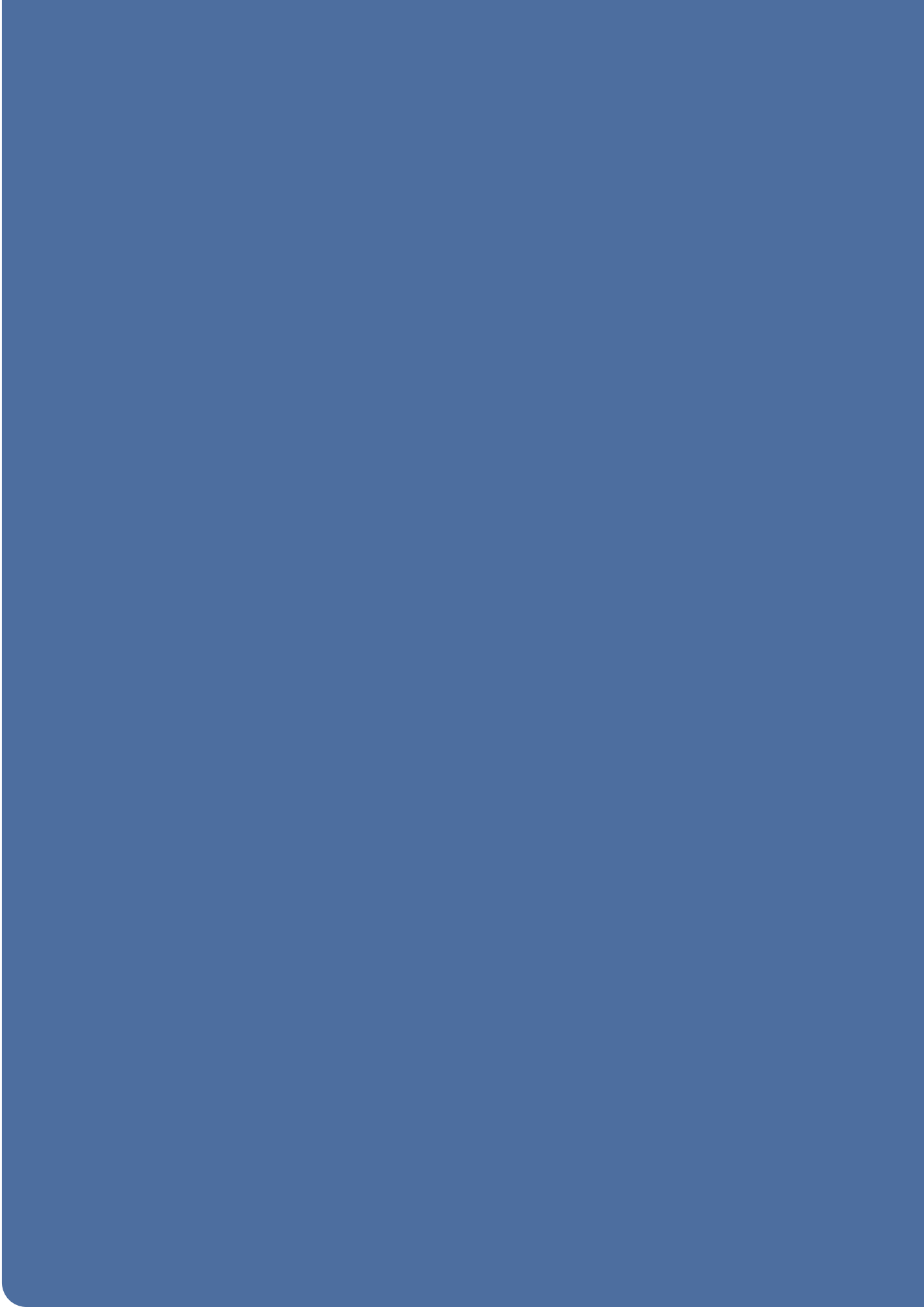
KPMG SA

Michel Faggion
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Hélène Béguin
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 11 mai 2012





Impressum

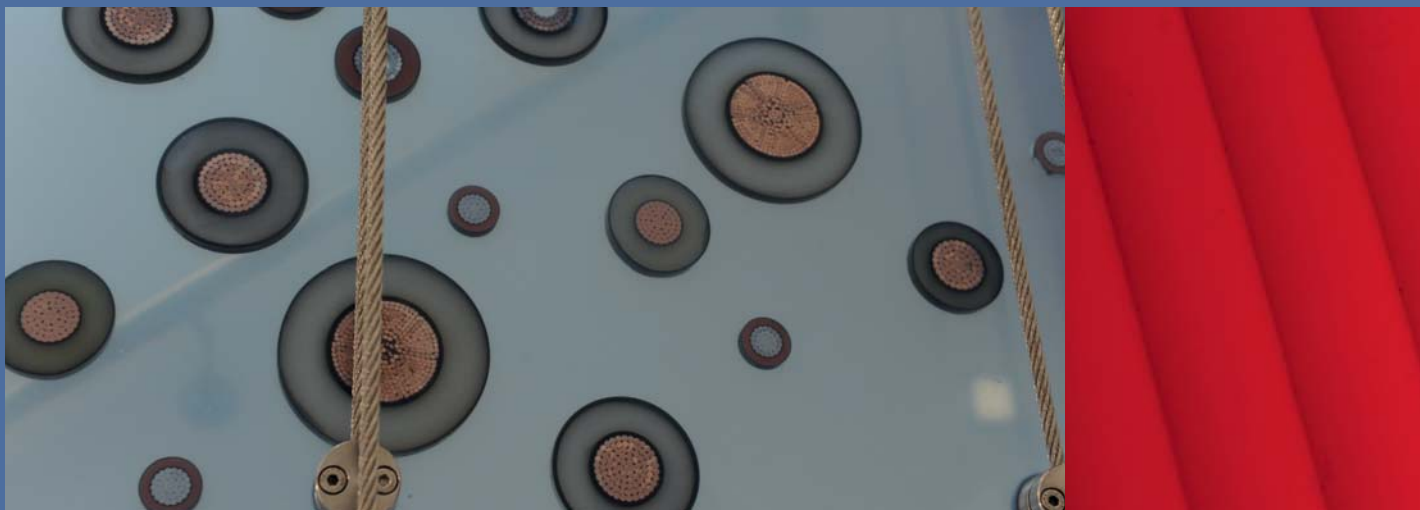
© SEFA 2012, Aubonne, Tous droits réservés

Rédaction : SEFA

Impression : Arts Graphiques Favre & Winteregg SA, Denges

Graphisme et mise en page : www.laligne.ch, Vevey

Photographies : Juvent SA – copyright©Juvent, Thierry Parel, Magali Koenig,
Jean-Claude Boré et José Gaggio (SEFA)



Pour tous renseignements

Société Electrique des Forces de l'Aubonne
Rue de l'Ouriettaz 173
Case postale 134
1170 Aubonne

| | |
|---------|---------------|
| Aubonne | 021 821 54 00 |
| Bière | 021 821 54 50 |
| Gimel | 021 828 36 36 |
| Fax | 021 821 54 09 |

| | |
|-----------------|--|
| Site du siège | www.sefa.ch |
| Site multimédia | www.sefanet.ch |
| E-mail | siege@sefa.ch |

Notre service d'accueil au siège de la société, zone industrielle de l'Ouriettaz, Aubonne (arrêt de bus ARCC «Levette») est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.